

Procès-verbal

Réunion du comité directeur de l'Entente volontaire de l'efficacité énergétique du Canada

10 janvier à 15 h, heure avancée de l'Est
Conférence téléphonique

Membres du comité directeur présents :

Alex Rees (Bell)
Cynthia Rathwell (Shaw)
Damien O'Sullivan (CommScope)
Debbie Fitzgerald (CableLabs)
Diana Charest (RNCAN)
Doug Johnson (CTA)
Gavin Mitchell (Rogers)
Ghaith Kurdy (Cogeco)
Ian Schroeder (Dish)
Matt Newman (Technicolor)
Mensanh Jean-Claude Donnou (Vidéotron)

Autres participants :

Anthony Mutiso (Shaw)
Gabriel Chaouad (Vidéotron)
Martin Séguin (Vidéotron)
Paul Hudson (conseiller pour CableLabs)
Tom Kelleher (CommScope)
Tanya Knops (Shaw)

Ouverture de la séance à 15 h 09, HAE par Mme Fitzgerald.

Il a été rappelé à tous que cette réunion se déroulerait conformément à la déclaration consultative sur la Loi sur la concurrence adoptée dans le cadre des ententes de l'EVEEC (CEEVA en anglais), notamment que les parties ne discuteraient pas des questions de tarification ou d'autres sujets liés à la concurrence.

Le Comité a approuvé le procès-verbal de sa réunion du 3 août 2021 tel que présenté par le président.

Le Comité a convenu par consensus de prolonger les engagements de l'EVEEC PER pour l'année civile 2022. Le Comité a également noté que les parties aspirent à prolonger une fois de plus l'EVEEC PER. Un amendement à cet effet sera proposé d'ici la fin de l'année civile 2022.

En raison des restrictions actuelles en matière de déplacements et d'accès aux laboratoires sur place résultant de la pandémie de COVID-19, le Comité a adopté par consensus le plan d'urgence suivant concernant les essais et les rapports pour l'année 2022 :

- 1) Pour tout modèle de PER ou de DCT ayant déjà fait l'objet d'un essai, il est possible d'utiliser le résultat de cet essai dans la déclaration de 2021.
- 2) Tout fournisseur de services disposant d'un nouveau modèle n'ayant pas été soumis à des essais peut :
 - a) Procéder à l'essai du modèle lui-même et en communiquer les résultats « non officiels » pour cette année seulement
 - b) S'appuyer sur d'autres données d'essai disponibles (inclure la référence dans les commentaires au sujet du modèle à l'essai)
 - c) Si ni a ni b n'est possible, signalez le modèle et ne remplissez pas l'espace prévu pour les résultats d'essai :
 - i. Indiquer les quantités totales achetées dans l'espace prévu à cet effet
 - ii. Présumer de la conformité du nouveau modèle et inclure ce dernier dans le calcul du pourcentage de conformité
 - iii. Ne pas tenir compte du nombre de modèles dans les calculs de la consommation moyenne d'énergie type (TEC).

Le Comité a convenu par consensus d'autoriser M. Hudson à émettre des factures prépayées d'un montant de 6 000 USD destinées à chacun des huit signataires, montant qui s'appuie sur une estimation du financement nécessaire pour couvrir le coût de l'agrégateur de données (y compris le coût de la traduction française du rapport annuel, dont l'édition 2022 sera prise en charge par celui-ci). Le comité supervisera les dépenses afin de déterminer les montants et les prochaines dates de facturation.

M. Wenzel, qui avait été élu président, n'est plus à l'emploi de Cogeco et a démissionné de son poste de président. Le comité a convenu que Cogeco pourrait désigner un remplaçant pour agir à titre de président pour le reste de la période visée par le rapport.

La réunion a été levée à 15 h 30 HAE.

Procès-verbal soumis par Ghaith Kurdy, Cogeco, président par intérim

Ghaith Kurdy, président par intérim

Ordre du jour

1. Rappel de la politique de la Loi sur la concurrence
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du [3 août 2022](#)
3. Vote pour étendre les engagements de l'END en attendant la prolongation de l'amendement CEEVA
4. Approbation du plan d'urgence pour les tests et rapports 2022
5. Mise à jour sur la facturation de Data Aggregator et approbation du montant de la facture annuelle
6. Élire un nouveau président pour le reste de la période de rapport

Contact: Debbie Fitzgerald d.fitzgerald@cablelabs.com